

NOTE 20070129

SUJET : THERMOMETRE AURICULAIRE

Conformément aux nouvelles recommandations, les VSAV sont désormais dotés d'un thermomètre auriculaire.

Sa plage de mesure va de 32°C à 42°C et la mesure prend 1 seconde.

Cet appareil n'est utilisable que dans une ambiance thermique entre 5°C et 40°C (-> privilégier la mesure dans le VSAV ou dans un immeuble chauffé).

En cas d'ambiance thermique défavorable, le message « Err » s'affiche à l'allumage.

TECHNIQUE

- _ mettre un couvre sonde à usage unique sur l'extrémité de la sonde avant toute mesure de la température
- _ appuyer sur la « I » puis relâcher et attendre le bip indiquant que l'appareil est prêt
- _ saisir le pavillon de l'oreille et exercer une légère traction vers le haut et vers l'arrière
- _ positionner l'ensemble sonde / couvre-sonde à l'entrée du conduit auditif externe de la victime et l'enfoncer doucement aussi loin qu'il peut aller en dirigeant la sonde vers l'œil opposé
- _ appuyer sur la touche « I » jusqu'à entendre un bip long
- _ retirer le thermomètre du conduit auditif
- _ lire la température relevée sur l'écran.



PRECAUTIONS

Limitation du risque traumatique :

- _ prévenir tout mouvement excessif de la tête lors de la mesure,
- _ introduire la sonde dans le conduit auditif de manière douce et progressive.

Ne pas utiliser chez :

- _ le nourrisson de moins de 3 mois, car le diamètre de son conduit auditif est inférieur à celui de la sonde du thermomètre,
- _ le traumatisé auriculaire lors d'un accident avec explosion par exemple.

Les thermomètres frontaux jusque là à disposition ne doivent plus être utilisés et doivent être retournés à la pharmacie du SSSM.

REFERENCES :

GNR PSE2 dernière version de travail décembre 2006

Site internet du SSSM :

Adresse : sssm45.free.fr

nom d'utilisateur : sssm45

mot de passe : sssm45